

**Saison 2025-2026
COMMISSION SPORTIVE : PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU MARDI 26/03/2026**
1- Liste des participants :

Nom / Prénom	Qualité	Présent	Absent
Larivée Nicolas	Président	X	
Ancelle Xavier	Membre	X	
Bonjean Pierre	Membre		X
Houdry Thierry	Membre		X
Jarque Germain	Membre	X	
Rebisz Jean-Jacques	Membre		X

2- **Lieu de la réunion** : celle-ci s'est déroulée en visioconférence.

3- **Ordre du jour 01** : traitement des litiges recensés des 5 premières journées de la phase 2 du championnat 2025-2026.

- Championnat de pré-régionale : aucun litige recensé.
- Championnat de départementale 01 : aucun litige recensé.
- Championnat de départementale 02 :

▪ **Journée 05 : rencontre CABCTT 04 vs HCTT 07**

Litige rencontré : L'équipe de CABCTT 02 a fait jouer un joueur sur cette rencontre alors qu'il avait aussi été mis sur la feuille de match d'une rencontre jouée en décalée (avancée) sur la même journée (Match en D1 CABCTT 02 vs ASPO02).

Décision de la commission : Le joueur est qualifié uniquement sur le premier match joué en D1. Le résultat de ce match est donc maintenu. Cependant pour le match en D2 ce joueur est considéré comme brulé. L'ensemble de ses points « équipe » sont donc annulés. De fait, le score initial de 10-8 pour HCTT 07 passe donc à 12-6 pour HCTT 07. Le joueur conserve cependant ses points personnels pour les matchs disputés.

Sanction approuvée par la commission : l'équipe CABCTT 04 ayant fait jouer un joueur brulé la commission applique la sanction financière de 16€ comme indiqué dans « l'annexe du règlement du championnat Séniors – Tous Tarifs » actuellement en vigueur.

- Championnat de départementale 03 : aucun litige recensé.
- Championnat de départementale 04 : aucun litige recensé.

Remarques :

- Les décisions et les sanctions prises par la commission sportive peuvent faire l'objet d'un appel auprès du comité et ce au plus tard dans les 15 jours qui suivent la diffusion du présent compte-rendu à l'ensemble des clubs.
- Pour ce faire un courrier doit être adressé par le club concerné à l'adresse mail suivante : info@cdtt-correze.org

4- **Ordre du jour 02** : organisation des compétitions départementales de fin de saison

<p>Barrages départementaux phase 02</p> <p>Seront convoqués les 1^{ers} des D2/D3/D4 Seront convoqués les 2^{èmes} de D2</p>	<p>Lieu : TULLE Date : 12/06/2026 Juge Arbitre : Nicolas Larivée Heure ouverture salle : 20h Heure Début compétition 20h30</p>
<p>Finale de la coupe de la Corrèze</p>	<p>Lieu : MEYMAC Date : 14/06/2026 Juge Arbitre : Jean-Michel Delbe / Patrick Delabre Heure ouverture salle : 8h30 Heure pointage : 9h00 Heure Début compétition 9h30</p>
<p>Coupe Catania</p> <p>Seront convoquées les équipes de D3 et D4 classées 2^e à 8^e lors de la phase 2.</p> <p>A ce titre les barrages des 2^e de D3 et D4 seront réalisés.</p>	<p>Lieu : USSEL Date : 21/06/2026 Juge Arbitre : Pierre Bonjean / Jean-Michel Delbe / Laury Parsy Heure ouverture de la salle : 7h30 Heure pointage : 8H00 Heure début compétition : 8h30</p>
<p>Titres départementaux</p> <p>Seront convoqués pour les titres départementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 1^{ers} phases 01 et 02 de PR ; - les 1^{ers} phases 01 et 02 de D1 ; - les 1^{ers} phases 01 et 02 de D2 ; - les 1^{ers} phases 01 et 02 de D3 ; - les 1^{ers} phases 01 et 02 de D4. 	<p>Lieu : USSEL Date : 21/06/2026 Juge Arbitre : Pierre Bonjean / Jean-Michel Delbe / Laury Parsy Heure pointage : 12H45 Heure début compétition : 13H30</p>

NOTA : L'organisation finale de la coupe de Catania sera déterminée par les JA et sera diffusé aux Clubs concernés en temps et en heure.

5- **Date de la prochaine réunion** : sera définie ultérieurement.